

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 53

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2631 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

**Que 2019 soit l'année
de la riposte du
monde du travail !**

**Les vœux de Macron
un programme
antiouvrier !** *Page 3*

**L'impôt continue à
saigner les
malheureux
pour engraisser le
grand patronat !** *Page 6*

**Gilets jaunes :
condamnations
iniques** *Page 7*

**Pas de véritable
démocratie sans
contrôle ouvrier** *Page 8*

**Tchad
la continuité du
colonialisme !** *Page 10*

Macron poursuit sa politique

Les travailleurs devront imposer leurs exigences



Que 2019 soit l'année de la riposte du monde du travail !

Pour essayer de commencer 2019 moins mal, Macron s'est voulu offensif pour les traditionnels vœux du 31 décembre. Assurant que « parler vrai, c'est parler de la réalité », il a mis en garde les classes populaires : on ne peut pas « travailler moins et gagner plus, baisser nos impôts et accroître nos dépenses ».

C'est effectivement la réalité qu'il représente, celle d'un pouvoir au service du grand patronat, auquel il n'est pas question de demander quoi que ce soit. Macron l'a rappelé lundi soir : il entend poursuivre sa politique et a même confirmé les prochaines attaques, notamment contre l'indemnisation des chômeurs.

N'en déplaise au président des riches, le mouvement des gilets jaunes a démontré que la pression de la rue, la mobilisation collective de dizaines de milliers de personnes peuvent obliger même l'arrogant Macron à en rabattre et son gouvernement à céder en partie.

Cela ne suffit pas à répondre au problème du pouvoir d'achat. Comme le disait une manifestante : « On ne veut plus manger des miettes ! » Les mesures de Macron ne touchent qu'une partie du monde du travail et ne représentent que quelques euros, qui seront repris dans nos poches puisqu'il n'est pas question de toucher aux capitalistes.

Comme tous ses prédécesseurs, Macron maintient et accroît les milliards de cadeaux aux entreprises. Tous les gouvernements ont répété que c'est ce qui permet les investissements utiles, les embauches, voire les augmentations de salaire. Macron en est même à nous assurer que « le capitalisme ultralibéral et financier va vers sa fin ».

Mais c'est tout le contraire ! Les milliards de subventions, de dégrèvements d'impôts, servent à assurer les profits des capitalistes, pas les emplois ou les salaires des travailleurs.

Le trust pharmaceutique Sanofi, qui a touché des centaines de millions d'euros au titre du CICE ces dernières années, a multiplié dans le même temps les plans de licenciements. Il vient de racheter un concurrent pour plus de onze milliards de dollars, tout en annonçant la suppression de 750 postes supplémentaires dans le pays !

Sur les marchés saturés du fait de l'appauvrissement des classes populaires, la production n'offre pas de débouchés suffisamment profitables aux yeux des grands actionnaires. Les milliards accaparés par la classe capitaliste sont dilapidés dans ce qui lui rapporte le plus et le plus vite : la spéculation ou les opérations financières. Quitte à entretenir ces mécanismes qui ébranlent tout l'édifice.

La dernière semaine de décembre a ainsi vu se succéder baisses et rebonds spectaculaires des valeurs des grands groupes sur les places financières mondiales. À l'heure des bilans de fin d'année, on nous dit que 2018 a été la pire année pour les marchés financiers depuis dix ans et qu'on va peut-être vers une récession. Qu'il s'agisse d'une énième secousse de l'économie ou d'un nouveau plongeon, le monde capitaliste est de toute façon incapable de sortir de l'impasse de la crise.

Et ce sont les travailleurs et les classes populaires du monde entier qui en font les frais, par l'aggravation de l'exploitation, l'augmentation du chômage et la dégringolade du niveau de vie.

La survie et les fins de mois impossibles à boucler du côté du monde du travail n'existent que pour l'enrichissement continu d'une minorité de grands capitalistes. Pour empêcher notre niveau de vie de sombrer, il faut s'en prendre à cette minorité qui règne sur l'économie, dont le gouvernement de Macron n'est que le porte-parole.

À juste titre, beaucoup trouvent légitime de demander des comptes à Macron et à son gouvernement des riches, qui les écrasent et les méprisent. Mais il est tout aussi légitime et plus nécessaire encore de contester la dictature du grand patronat sur l'économie. C'est le travail de millions d'ouvriers, d'employés, d'ingénieurs, de cheminots, de soignants qui fait tourner toute la société. Il n'y a aucune raison de subir l'arbitraire des capitalistes pour garder son emploi ou gagner de quoi vivre correctement.

La fin de 2018 a montré que les classes populaires étaient capables de se mobiliser, de se retrouver et de revendiquer leur droit à une vie digne. Il faut que 2019 voie la colère et la mobilisation gagner les entreprises. Les travailleurs sont en mesure, par leurs luttes et leurs grèves, de faire reculer les capitalistes. Ils peuvent engager la lutte pour une augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations. Ils peuvent imposer les mesures vitales pour l'ensemble du monde du travail et remettre en cause ce système économique qui conduit la société toute entière dans l'impasse.

Les vœux de Macron : un programme antiouvrier

Pour les millions de travailleurs et de familles ouvrières qui ressentent durement les mesures gouvernementales, pour tous ceux qui sont à cinq euros près et que Macron méprise, les vœux qu'il a prononcés à la télévision sont annonciateurs de nouveaux mauvais coups. Le président s'est déclaré satisfait des attaques menées jusque-là contre le monde du travail en général et les cheminots en particulier et s'est dit prêt à les poursuivre. Il a promis de s'en prendre cette année aux chômeurs en les « *incitant davantage à reprendre le travail* ». Le grand patronat continuera donc à avoir le droit de licencier à tour de bras et les travailleurs seront poussés à accepter n'importe quel emploi, à

n'importe quel salaire, sous peine de perdre leur allocation. C'est ce que Macron appelle les « *protections du 21e siècle* ».

Prenant visiblement son auditoire pour un ramassis de demeurés, Macron a expliqué doctement qu'on « *ne pouvait pas travailler moins et gagner plus* ». Il est pourtant le fondé de pouvoir de la classe capitaliste qui gagne de plus en plus en ne travaillant pas. Il est vrai qu'il faut pour cela contraindre les travailleurs à se serrer la ceinture, quitte à ruiner la société entière. Le président s'y emploie.

Dans la même veine, Macron a dit en substance aux centaines de milliers de manifestants de ces dernières semaines et aux millions de

petites gens qui les soutiennent qu'ils crachent dans la bonne soupe que la mère patrie leur offre. Ainsi, les services publics seraient présents partout où ils sont nécessaires, l'éducation serait gratuite et des services médicaux de qualité seraient à la portée de tous. Cela n'est plus vrai pour la fraction la plus pauvre de la population, et cela empire chaque jour.

Macron fait ce pourquoi il est en place : réduire la part des travailleurs pour augmenter celle des capitalistes. Et pour éviter que la colère explose, il tente d'enrober le tout dans des banalités auxquelles personne ne croit.

Prime ou non : il faut augmenter les salaires

Parmi les annonces de Macron pour désamorcer la colère exprimée par les gilets jaunes figure la possibilité pour les entreprises de verser à leurs salariés une prime exonérée de tout impôt ou cotisation patronale, jusqu'à un montant de 1 000 euros.

Suivant la formule « *Faites ce que je dis, pas ce que je fais* », le gouvernement a refusé toute prime aux 5,4 millions de travailleurs de la fonction publique, réservant ses milliards de cadeaux à la classe capitaliste.

Certains groupes capitalistes ont décidé de verser une telle prime ponctuelle, pour eux bien préférable à une augmentation de salaire. Mais ce sont des miettes. Ainsi Total a voulu passer pour particulièrement généreux en versant 1 500 euros à ses 31 500 salariés. Mais cela ne représente que 0,5 % de son bénéfice net de 10 milliards d'euros en 2017.

D'autres ont refusé de donner la moindre prime. Et cela a provoqué des premières réactions. Ainsi à Arcelor Mittal Florange dans l'est en France, chez Apple dans tout le pays, les travailleurs ont fait grève.

Si le refus de verser une prime apparaît comme une provocation supplémentaire et suscite ces pre-

mières réactions, la question des salaires insuffisants est à l'ordre du jour, dans ces entreprises comme ailleurs. Face à la chute du pouvoir d'achat, la lutte pour imposer une augmentation générale des salaires en prenant sur les profits pharaoniques des capitalistes ne fait que commencer.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT- ANDRÉ
VENDREDI 11 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 19 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 20 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 2 FÉVRIER de 9H00 à 10H30**

Fonctionnaires : salaires bloqués, assez !

À l'issue d'une rencontre avec les syndicats vendredi 21 décembre, le secrétaire d'État à la Fonction publique, Olivier Dussopt, a confirmé son refus de toute augmentation de salaire pour les fonctionnaires, soit plus de cinq millions de salariés.

Il s'est retranché derrière les mesures déjà annoncées par Macron. L'augmentation de la prime d'activité touchera une partie des travailleurs payés au smic, mais pas tous, car elle est variable selon la situation familiale. Quant à la défiscalisation des heures supplémentaires, elle ne peut toucher que ceux qui veulent et peuvent en faire, et contraint les salariés à s'épuiser un peu plus au travail pour joindre les deux bouts, alors même que des millions de chômeurs s'épuisent, eux, à chercher un emploi. Le gouvernement a exclu le ver-

sement d'une prime exceptionnelle, alors qu'il prétend encourager les patrons à le faire, car cela coûterait paraît-il 5 milliards d'euros. Selon Dussopt, ce serait une somme colossale ; c'est pourtant ce que rapportait l'ISF au budget de l'État, avant d'être supprimé.

Quant au point d'indice qui sert de base au calcul des rémunérations des fonctionnaires, il restera gelé comme il l'est depuis 2010, à l'exception de deux revalorisations minimes de 0,6 % en 2016 et 2017. Autant dire que le gouvernement n'a absolument rien annoncé sur le seul plan qui pourrait résoudre les problèmes de fin de mois des salariés du secteur public : de réelles augmentations de salaire, et leur indexation sur les prix.

Face à cette fin de non-recevoir,

l'attitude des syndicats de fonctionnaires reste attentiste. Ils se préparent à organiser une journée d'action en janvier. Le mouvement des gilets jaunes a pourtant bien rappelé que c'est le rapport de force qui paie, et non les discussions dans des salons feutrés.



Policiers : si utiles pour le gouvernement...



En marge des manifestations du samedi 22 décembre, des policiers à moto ont été pris à partie par des gilets jaunes. L'un d'eux a même sorti son pistolet. Un des représentants d'UNSA-Police a immédiatement justifié l'acte de ce policier en demandant au gouvernement de lui apporter son soutien, ce que celui-ci s'est empressé de faire.

Les syndicats de policiers ont ensuite menacé le gouvernement et commencé une grève du zèle. Le gouvernement, qui refuse le moindre centime aux fonctionnaires, a accordé immédiatement une prime exceptionnelle de 300 euros aux policiers sur le terrain. Il a aussi annoncé la mise en place d'un calendrier de paiement des heures supplémentaires et a décidé

une augmentation générale des salaires sur l'année 2019, de 120 à 150 euros par de plus par mois selon leur grade.

Le gouvernement a donc lâché un peu de lest pour stopper la fronde de ses forces de répression, mais surtout il ne cesse de les féliciter, de les assurer de son soutien appuyé, même lorsque leur attitude est mise en cause. Macron ne manque pas une visite pour assurer les policiers de sa gratitude, de son admiration pour le travail qu'ils effectuent, et on en passe.

Il est clair que le gouvernement a trop besoin de ce corps de métier et qu'il joue sans faille son rôle de pilier de l'ordre. En clair, même s'ils disent que cela les fatigue, le gouvernement attend des policiers qu'ils soient toujours prêts à matraquer les manifestants. La poursuite d'une politique impopulaire est à ce prix.

Dette de l'État : un pactole pour les banques

Macron l'a redit : il n'est pas question que les mesures qu'il prend en réponse à la mobilisation des gilets jaunes coûtent quoi que ce soit aux entreprises. C'est même l'inverse. Pour financer ces mesures (gel des hausses de taxes sur les carburants, exonération élargie de la hausse de la CSG pour certains retraités, heures supplémentaires défiscalisées, etc.) dont le total se monte à douze ou treize milliards, le gouvernement va d'une part s'en prendre aux services publics mais d'autre part, il va lancer de nouveaux emprunts, et donc alourdir la dette de l'État.

Ceux qui prêtent à l'État sont les banques, les très grosses sociétés et les plus riches des capitalistes. Ainsi, le grand capital prête – contre intérêts et sans risque car il a la garantie de l'État – des sommes fantastiques à ce même État, afin qu'il les offre sous une forme ou sous une autre... au grand capital !

La boucle serait bouclée s'il ne



s'agissait en fait d'une spirale sans fin. Car en dix ans, la dette publique a augmenté de 73% avec comme résultat l'explosion des remboursements auxquels il doit faire face.

L'État sort ainsi 40 milliards par an (42,1 milliards sont prévus en 2019) au seul titre du versement des intérêts de cette dette. Ce poste est devenu le deuxième en importance

du Budget, juste après l'Éducation nationale et à égalité avec la Défense – un autre moyen de subventionner le grand capital.

Il y a là un « pognon de dingue » que les gouvernants se chargent de faire passer des poches de la population dans les coffres de la bourgeoisie.

Amiante : les victimes déboutées

Mardi 11 décembre, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante (Ardeva) et du comité anti-amiante de Jussieu qui défendent depuis 1996 les victimes du chantier naval Normed de Dunkerque et celles du campus universitaire parisien.

Selon la Cour de cassation, les risques liés à l'amiante étaient insuffisamment connus avant l'interdiction de l'utilisation de cette matière en France, le 1er janvier 1997. Les membres du Comité permanent amiante et de la Normed mis en cause n'auraient disposé d'aucun pouvoir décisionnaire, ce qui les exonérerait de toute responsabilité.

Il reste que la nocivité de cette fibre minérale, utilisée dans l'industrie et le bâtiment pour ses propriétés anti-calorifiques, est connue depuis le début du XXe siècle et qu'il a été établi depuis longtemps que l'usage

de l'amiante est responsable d'un type de cancer du poumon, le mésothéliome. Mais pour empêcher la prise de conscience de cette nocivité de l'amiante, les industriels ont mené durant des dizaines d'années aux USA et en Europe une politique de mensonge, de dissimulation, voire d'intimidation pour préserver leurs productions et leurs profits.

À la fin des années 1970, alors l'amiante était catalogué comme cancérogène par les organismes français de santé, les industriels ont créé le Comité permanent amiante qui avait pour but, en diffusant la fable d'un « usage contrôlé de l'amiante », de continuer à tout prix à l'utiliser. C'est lui qui a bloqué en 1991 au niveau européen l'interdiction de l'amiante. Il a une vraie responsabilité dans le drame sanitaire qui provoque en France 3 000 morts par cancer chaque année.

Depuis vingt-deux ans, les vic-

times luttent pour obtenir un procès pénal de l'amiante. Il n'y a toujours ni responsable ni coupable pour toutes ces vies brisées. La Cour européenne des droits de l'homme va maintenant être saisie. Les victimes ne se résignent pas à l'injustice et leur combat continue.



Mutuelles : les assurés paieront plus

Un bras de fer a opposé la ministre de la Santé et les mutuelles et assurances qui proposent des compléments santé. Après avoir négocié avec le gouvernement les modalités du « zéro reste à charge », c'est-à-dire la gratuité totale de certains soins dentaires, d'optique ou d'audioprothèse d'ici trois ans, elles s'apprêtaient à augmenter leurs tarifs de façon substantielle en 2019.

Certaines expliquaient la hausse précisément par cette réforme. Des retraités ont reçu des lettres leur annonçant des augmentations, de 9,4 % parfois, d'ici à 2021. Autant dire qu'il s'agissait d'une sacrée ponction sur le pouvoir d'achat.

En pleine crise des gilets jaunes, la ministre de la Santé, Agnès Bu-

zyn, a qualifié de « sabotage politique » ces augmentations, menaçant les mutuelles de sanctions. Selon elle, le coût incombant aux mutuelles et assurances, pour mettre en œuvre cette réforme, soit 250 millions d'euros, ne justifie aucune augmentation.

Après un premier rendez-vous à Matignon, les mutuelles et assurances avaient jusqu'au 20 décembre pour communiquer leurs décisions au gouvernement. Elles se sont finalement engagées à reverser 70 millions d'euros à ceux qui n'ont pas droit à des aides pour souscrire une complémentaire mais dont les revenus sont malgré tout très modestes. Cela devrait concerner plus de 5 millions de personnes qui ob-

tiendront en moyenne 14 euros par an. Les mutuelles et assurances se sont engagées en outre à ne pas financer la réforme du « zéro reste à charge » par des augmentations de tarifs, mais les tarifs pourront augmenter pour bien d'autres raisons qu'elles expliqueront aux assurés. Et comme le « zéro reste à charge » sera limité à certains équipements de base pas nécessairement adaptés à la pathologie de chaque malade, les déconvenues seront au rendez-vous.

Pour une santé accessible à toutes les bourses, il ne faut pas compter sur la réforme annoncée par le gouvernement, ni sur les protestations d'une ministre.

L'impôt continue à saigner les malheureux pour engraisser le grand patronat !

Depuis le premier janvier, le prélèvement à la source des impôts sur le revenu est effectif.

Dorénavant, les salariés et les retraités imposables ne s'acquittent plus de leur impôt par eux-mêmes. Celui-ci sera prélevé chaque mois directement sur les salaires ou sur les pensions de retraite.

Evoqué sous le gouvernement de Hollande, c'est sous celui de Macron que le prélèvement à la source est réalisé.

Le gouvernement prétend l'avoir mis en place pour adapter la collecte des impôts à la situation réelle des contribuables. Mais dans la réalité, cette réforme ne vise qu'à faire des économies dans les centres des finances publiques.

En effet, en transférant la collecte des impôts des finances publiques aux entreprises, le gouvernement réduira encore plus le nombre d'agents déjà en chute libre.

De leur côté, les organisations patronales Medef et CPME, crient comme à leur habitude, à l'assassin. Les patrons considèrent que ce travail

qui leur est imposé par le gouvernement entraîne des charges supplémentaires, voire des pertes d'argent pour leurs entreprises. De là à demander des mesures compensatoires à l'État, il n'y a qu'un pas !

Mais ce que les capitalistes passent sous silence, c'est que les impôts dont ils sont eux exonérés pour tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, irriguent toujours plus leurs comptes en banque de subventions publiques sans qu'aucune contrepartie ne leur soit demandée

par le gouvernement.

Les patrons râlent mais ils ne perdent rien au change, contrairement aux travailleurs, aux retraités qui voient leurs revenus fondre d'année en année.

Les impôts sont nécessaires pour assurer le fonctionnement et le développement des services et des infrastructures utiles à la population comme les écoles, les hôpitaux, les routes, les transports en commun, l'énergie etc. mais à condition que ce soit les capitalistes qui les payent !



Et une de plus..

La Semader va t-elle suivre le même chemin que la SIDR ?

Le bailleur social, société d'économie mixte contrôlée en majorité (65%) par les communautés de communes du sud (Civis) et de l'ouest (TCO) vient d'obtenir de son conseil d'administration l'autorisation de faire entrer dans son capital de nouveaux investisseurs pour faire face à ses difficultés financières.

Plusieurs noms d'investisseurs

potentiels sont avancés comme le CDC Habitat (ex SNI), filiale de la Caisse des Dépôts ou le groupe privé Opale.

Comme la SIDR, qui appartient aujourd'hui à CDC Habitat, la Semader pourrait vendre ses meubles.

Cet abandon des parts des collectivités publiques aux capitalistes de l'immobilier ne va pas pour autant booster la construction de nouveaux logements sociaux qui manquent

cruellement à La Réunion.

En effet, les investisseurs tant attendus par les élus locaux et les dirigeants des sociétés immobilières semi-publiques, ne cherchent pas à investir sur leurs fonds propres mais comptent sur les deniers publics, en l'occurrence la Ligne budgétaire unique (LBU) de l'État. Ce qui intéresse les requins de l'immobilier c'est le profit qu'ils peuvent faire sur le dos des locataires des immeubles.

Gilets jaunes : condamnations iniques

Tout piteux, Macron avait annoncé lors de son intervention du 10 décembre à la télévision pour déminer le mouvement des gilets jaunes, qu'il comprenait la colère légitime des manifestants. Les violences policières à l'encontre de ceux qui se sont mobilisés ont cependant montré comment lui et son gouvernement les comprennent.

Mais ce sont aussi les condamnations de plus en plus nombreuses de manifestants qui ont illustré ce que le président des riches appelle l'ordre républicain. Ainsi, lors des seules manifestations de samedi 29 décembre à Paris, 59 gilets jaunes ont été mis en garde à vue et 22 sont menacés de poursuites judiciaires. L'un d'entre eux qui

avait un bout de bois à la main sera jugé pour port d'arme et participation à un groupement formé en vue de violence ou de dégradation.

Les condamnations ne touchent guère les groupes de voyous qui profitent des manifestations pour piller des magasins ou les militants d'extrême droite qui viennent s'y entraîner à la bagarre, mais bien souvent de simples manifestants.

Une militante du PCF de la Drôme a ainsi été condamnée à trois mois de prison ferme et trois ans d'interdiction de manifester pour avoir cherché à venir en aide à un manifestant ceinturé par un policier. À Nancy, des manifestants ont été condamnés à un an de prison ferme

pour un simple jet de boulons en direction des forces de l'ordre. D'autres ailleurs ont été condamnés à des peines avec sursis pour avoir eu des pétards ou des pots de la peinture dans leur sac.

Macron et ses sbires voudraient intimider les gilets jaunes et tous ceux qui les soutiennent en criminalisant leurs actions. Mais même si les actions des gilets jaunes ont connu une accalmie pendant la période des fêtes, le mécontentement est toujours aussi général parmi les travailleurs. Les condamnations de manifestants et leur injustice flagrante ne peuvent qu'accroître la colère.

Migrants à la rue : une politique inhumaine

Jacques Toubon, anciennement politicien de droite et maintenant Défenseur des droits, a dénoncé la dégradation sanitaire et sociale de la situation des migrants en France.

Alors que le froid de l'hiver s'installe, plusieurs milliers d'entre eux vivent dans la rue, sans hébergement ni lieu d'accueil. Ils seraient ainsi 800 à 1 200 à Paris et Saint-Denis, 500 à Calais, 400 à Grande-Synthe dans le Nord, 200 à Ouistreham dans le Calvados, et plusieurs dizaines dans d'autres ports de la Manche.

En journée, ils se réfugient dans

des bibliothèques, des fast-foods, des gares ; la nuit, dans des parcs, sous des ponts... Selon Médecins du monde, la part des mineurs, âgés de 10 ans en moyenne, progresse pour représenter maintenant 14 % des migrants.

L'État a une responsabilité directe et criminelle dans leur situation. L'hébergement d'urgence est largement saturé et les camps de fortune qu'ils installent sont détruits par les autorités. Mais détruire ces camps tout en refusant le passage vers l'Angleterre aux migrants, revient à placer ceux-ci dans une

situation impossible. Dès qu'ils se regroupent, les autorités les chassent, rendant leur vie infernale. Toubon dénonce les méthodes policières destinées « à empêcher tout nouveau point de fixation », ainsi que les attaques judiciaires contre les associations pour les empêcher de venir en aide aux migrants.

Non seulement les États leur refusent la liberté de circulation, mais ils leur refusent jusqu'au droit à un gîte et à des conditions élémentaires de survie.

Pas de véritable démocratie sans contrôle ouvrier

La revendication du référendum d'initiative citoyenne connaît un certain succès parmi les gilets jaunes. Ils y voient un moyen de contrecarrer la politique d'un gouvernement qui méprise et écrase les classes populaires.

L'idée qu'il faut aller au-delà de la revendication d'avoir de quoi boucler les fins de mois est juste. Et il est légitime de se dire que les classes populaires doivent pouvoir diriger directement la société, afin qu'elle réponde aux besoins de la majorité. Les travailleurs, la population, devraient avoir le moyen de contrôler les élus et l'appareil d'État et de peser directement sur les décisions politiques et budgétaires.

Mais pour cela, il ne suffit pas d'institutions ou de modes de scrutin plus ou moins démocratiques. Dictatures féroces interdisant toute liberté

d'expression, régimes autoritaires, démocraties : l'État et le gouvernement peuvent prendre des formes très diverses suivant les pays et les situations. À des degrés divers, des possibilités pour des groupes de citoyens de soumettre à référendum certaines questions de société ou des problèmes politiques existent dans plusieurs pays riches, comme en Suisse ou en Italie. Et aux États-Unis on élit même certains fonctionnaires, du shérif à l'équivalent du médecin légiste en passant par les juges des tribunaux d'État. L'appareil d'État est-il pour autant sous le contrôle de la population, voire simplement plus proche d'elle ?

La classe ouvrière et l'ensemble des classes populaires, si elles veulent pouvoir contrôler vraiment ce qui se passe dans la société, doivent remettre en cause la toute

puissance des capitalistes sur l'économie. Il faut pour cela que le monde du travail de contrôle les comptes des grandes entreprises, exige de savoir où vont les milliards qui sont le produit de son exploitation. Il faut imposer la fin du secret qui protège les affaires et les opérations commerciales des grandes entreprises industrielles comme financières.

Les travailleurs sont à l'origine de toute la richesse de la société. Ils produisent, transportent, livrent et échangent les marchandises, comme ils transmettent et voient passer les opérations financières. Ils ont les moyens d'imposer leur contrôle sur l'économie et de contester la domination capitaliste sur celle-ci, jusqu'à débarrasser la société de la loi du profit en expropriant la grande bourgeoisie.

CCC, RIC...des miroirs aux alouettes !

Samedi 5, la population est invitée par la Région Réunion à participer aux premiers ateliers du conseil consultatif citoyen qui se tiendront dans plusieurs endroits de l'île.

Mercredi 2, lors d'une conférence de presse, des représentants de Gilets Jaunes se sont exprimés à propos de ce CCC.

Certains d'entre eux estiment que ce CCC qui se veut être selon Didier Robert, le président de Région, « une instance de représentation » qui va « associer les citoyens aux choix et orientations d'un certain nombre de projets » n'abordera pas tous les problèmes posés par le mouvement de novembre-décembre dernier et ne veulent pas se contenter d'organes consultatifs mais de « vrai pouvoir ».

C'est à juste titre que le mouvement des Gilets Jaunes avait posé, en même temps que le pouvoir d'achat, la question de la démocratie et du contrôle des agissements des élus.

Mais les gadgets comme le conseil consultatif citoyen proposé par la Région ou le comité d'éthique

et de transparence du Conseil départemental, ne vont pas donner plus de pouvoir à la population qui sera écartée des vraies décisions qui seront prises par ces collectivités qui n'ont de compte à rendre qu'aux grands patrons qui leur dictent leurs ordres.

C'est en s'opposant à cette dicta-

ture du grand patronat qui ruine la société que les travailleurs pourront ouvrir la voie à une vraie démocratie, à un vrai pouvoir de décision et de contrôle dans des organes débarrassés de l'appareil d'État au service de la bourgeoisie.



Climat : une pétition ne suffira pas

Une pétition a été lancée mardi 18 décembre par quatre ONG de manière à appuyer leur recours en justice contre l'État français, auquel elles reprochent son « *inaction face au changement climatique* ». Début janvier, la pétition avait recueilli près de 2 millions de signatures.

Les ONG initiatrices de la pétition et les artistes apparaissant dans le clip de présentation véhiculent bien des illusions : d'abord sur le rôle de l'État, qui, selon eux, aurait « *la responsabilité de protéger l'environnement, la santé et la sécurité humaine* » ; ensuite sur le poids de la justice, présentée comme un « vrai levier » qui pourrait contraindre l'État à respecter ses promesses dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre.

Le résultat d'une telle procédure judiciaire est pourtant plus qu'aléatoire. Aux Pays-Bas, suite à une action similaire, l'association qui a

lancé la procédure en est réduite à faire appel à la conscience des dirigeants néerlandais, sinon, dit-elle, « *ils seront tenus pour responsables de leurs actes* ».

Il n'en reste pas moins que le succès fulgurant de la pétition demandant des comptes à l'État français montre que beaucoup, et de plus en plus, ne sont pas dupes des discours aussi creux que culpabilisants de ses dirigeants. Les appels aux petits gestes du quotidien comme le tri sélectif, l'économie d'eau..., apparaissent de plus en plus pour ce qu'ils sont : un alibi et une feuille de vigne pour cacher l'impuissance des États et en fait leur complicité avec les pollueurs de la planète.

Le problème en effet se pose à une toute autre échelle, celle de la maîtrise et de la gestion au niveau mondial des ressources énergétiques et des émissions des gaz à effet de serre. Les capitalistes, qui ne res-

pectent que la loi du plus fort et du profit maximum, comme les États qui ne leur refusent rien, sont bien incapables d'offrir ne serait-ce qu'un début de solution à ce problème, comme d'ailleurs à tous les autres. Une pétition ne suffira pas, il faudra mettre tous ces gens-là, qui actuellement dirigent la société, hors d'état de nuire.



DANS LE MONDE

BRÉSIL

Réaction affichée et attaques à venir

Le 1er janvier, Bolsonaro a été intronisé président du Brésil, et l'on peut s'attendre à un gouvernement dont le caractère réactionnaire sera affirmé et assumé. Sur vingt-deux ministres du nouveau gouvernement, sept sont des militaires, à la retraite il est vrai. C'est davantage qu'au lendemain du coup d'État militaire de 1964. Affront calculé, le gouvernement ne comprend aucun Noir, et deux femmes seulement. Quant à celle qui est chargée des Droits de l'homme, des femmes et de la famille, c'est une pasteur mystique et antiavortement.

Tout au long de la campagne électorale, et dans les deux mois qui ont suivi, Bolsonaro a répété qu'il voulait armer les honnêtes gens, bais-

ser les impôts, lutter contre la corruption, contre les Indiens, contre les paysans sans terre, contre la gauche et le communisme dans les écoles et dans la société. Pour complaire à la bourgeoisie, il a pris comme ministre de l'Économie Paulo Guedes, un banquier qui veut privatiser à tour de bras et laisser toute liberté aux patrons. À la Justice, il a mis Sergio Moro, le juge de Curitiba qui a emprisonné Lula et mené les enquêtes contre le Parti des travailleurs.

À n'en pas douter, Bolsonaro mènera une politique réactionnaire, dans la continuité de celle de Temer ces deux dernières années, mais aussi avec bien des points communs avec celle menée par Dilma Rousseff et Lula avant lui. Son action aura à tenir

compte de ses alliés, nécessaires pour obtenir une majorité que son seul parti n'a pas à l'assemblée, de la situation économique du pays, des exigences de la bourgeoisie nationale et impérialiste. Mais ce ne sont certainement pas ceux-là, en tout cas, qui s'opposeront aux attaques qu'il prépare contre la classe ouvrière.

Ainsi la réforme des retraites que Bolsonaro annonce pour bientôt serait une attaque en règle contre les travailleurs, qu'en fait ses prédécesseurs Dilma Rousseff et Temer ont préparée sans la proposer au vote. Mais s'il l'entreprend, il n'est pas dit que le nouveau président emporte l'épreuve de force.

Ghosn prolonge son séjour

Carlos Ghosn entame sa troisième période de détention. Il restera en prison au moins jusqu'au 1er janvier, la justice japonaise ayant décidé le 23 décembre de prolonger sa garde à vue.

Ghosn a d'abord été suspecté d'avoir dissimulé, dans son rapport financier officiel aux autorités boursières, une partie de ses rémunérations, soit 38 millions d'euros, entre 2011 et 2015, puis peut-être après 2015. Il est maintenant accusé par le procureur d'abus de confiance aggravé pour avoir monté une opération frauduleuse aux dépens de Nissan. Dans la foulée de la crise financière de 2008, il aurait utilisé des fonds de

réserve de la présidence de Nissan pour, par un biais détourné et le truchement d'un ami libanais milliardaire, soutenir son fonds d'investissement personnel et rassurer sa propre banque, inquiète d'une perte potentielle d'une quinzaine de millions de dollars.

La presse japonaise laisse entendre aussi que Ghosn aurait fait acheter, par le biais d'une filiale de Nissan, quelques résidences de luxe qu'il pouvait utiliser, à Rio, Tokyo, Amsterdam ou Beyrouth.

Il n'est pas sûr que cette prolongation soit la dernière, d'autant que l'affaire est aussi très liée à des règlements de comptes entre Nissan et Re-

nault. Quel manque de chance, pour un PDG qui ne fait que ce que font tant d'autres !



TCHAD

la continuité du colonialisme !

Les 22 et 23 décembre, Macron a fait un séjour éclair au Tchad, flanqué de la ministre des Armées Florence Parly, de la secrétaire d'État Marlène Schiappa... et de Michel Drucker, qui préparait une émission spéciale sur les troupes françaises.

Après avoir réveillé avec les militaires français, Macron a déjeuné avec le dictateur Idriss Déby, fidèle allié de l'impérialisme français. En choisissant le Tchad pour son réveillon, il achève son tour des cinq pays du Sahel (Mauritanie, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad) engagés depuis 2014 dans l'opération Barkhane, qui regroupe 4 500 soldats censés combattre les djihadistes. Mais si l'armée française est présente au Sahel, ce n'est pas pour combattre le terrorisme. Et si cela était, ce serait un échec cuisant, car aujourd'hui, les groupes djihadistes chassés du nord du Mali par l'intervention militaire française ont regagné du terrain dans le centre du Mali, au Burkina Faso et au Niger.

En réalité la France, ex-puissance coloniale, est présente militairement

au Tchad depuis son indépendance, en 1960. Là encore, la politique de Macron est dans la droite ligne de ses prédécesseurs. Depuis son accession au pouvoir en 1990, Déby a toujours été soutenu aux plus hauts sommets de l'État français. Deux fois, en 2006 et 2008, l'armée française est intervenue contre des rebelles qui menaçaient le palais présidentiel. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense sous Hollande et aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, a même qualifié le dictateur tchadien d'ami personnel, interrompant ses vacances pour se rendre à son investiture en 2016.

Le Tchad, dont la population est l'une des plus pauvres du monde, regorge d'or et de pétrole. Il est surtout à une position stratégique, au cœur de l'Afrique centrale et du Sahel. Les affaires des groupes capitalistes français présents en Afrique, comme Areva, Bolloré, Bouygues ou Total, valent bien que leur personnel politique fasse ami-ami avec les dictateurs.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT- BENOÎT

e-mail : [contact@lutte-](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

[ouvriere-ile-de-la-](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

[reunion.org](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282